



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil intercommunal de l'Association
"Sécurité dans l'Ouest lausannois"

Séance du 13 septembre 2023

Présidence : M. Laurent Clerc

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL
"SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS"

vu le préavis 04/2023 présenté par le Comité de direction,
Où le rapport de la Commission de gestion,
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Adopte

- le budget 2024 de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois"

Prend acte

1. du plan des investissements de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois" pour les années 2023 à 2031
2. du tableau du suivi des fonds de réserve
3. des tableaux des ETP (DO vs budgétés)

Ainsi délibéré en séance le 13 septembre 2023.

Au nom du Conseil intercommunal :

Le Président :


L. Clerc

La Secrétaire :


S. Gosteli